

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

FICHE D'INSCRIPTION

Établissement : Académie de Musique, des Arts de la Parole et de la Danse – QUAREGNON Inscription Réinscription
 Personne morale responsable de la collecte des données¹ : DPO de la commune de Quaregnon
 Coordonnées du délégué à la protection des données : Grand-Place 1, 7390 Quaregnon – dpo@quaregnon.be

Domaines : (Biffer le(s) domaine(s) non suivi(s))

Arts plastiques, visuels et de l'espace Musique Arts de la parole et du théâtre Danse

Informations de l'élève :

 Nom : Prénom(s) :
 Date de naissance : Numéro de registre national² : Genre : F/M/X.....
 Adresse : rue..... n°..... bte.....
 CP..... Localité.....
 Tél : GSM : E-mail :

Informations de la personne responsable : (A compléter si élève mineur)

 Nom : Prénom :
 Parent/ Tuteur / Autre :
 Adresse (si différente de l'élève) :
 Tél : GSM : E-mail :

(Ré)Inscription au(x) cours: (Encadré à compléter par l'établissement)

Implantation	Domaine	Cours	Filière	Année	Période(s)	Professeur

Etudes artistiques déjà suivies/en cours : (A compléter ou barrer si sans objet)

Etudes artistiques déjà suivies et/ou en cours dans un autre établissement de l'enseignement artistique (ESAHR ou ESA) :

Établissement	Domaine	Cours	Filière	Année

Je m'engage à ne pas m'inscrire dans un même cours auprès d'un autre établissement d'enseignement artistique subventionné ou organisé par la Communauté française (CF).
Droit d'inscription (conformément à l'arrêté du 20/11/1995) : (Encadré à compléter par l'établissement)

Situation de l'élève : - de 12 ans Entre 12 et 18 ans + de 18 ans
 (né après le 31/12/09) (né entre le 15/10/03 et le 31/12/09) (né avant le 15/10/03)

Situation générant une exemption ou une exonération (voir verso) N° :

Montant à payer : 0 € 76 € 190 €

Document à fournir (*): Carte d'identité + A B C D E F G H I J

Date d'inscription :

Signature de l'élève ou de la personne responsable³ :

1 Soit, l'asbl ... / l'Administration communale ou la Ville de ..., représentée par ...

2 En vertu du décret du 2 juin 1998 organisant l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française (articles 8 à 11)

3 Si l'élève est mineur.

(*) A : Attestation de l'école fréquentée F : Attestation officielle (H5) émanant établis. ESAHR
 B : Attestation de l'ONEM, organisme de paiement (CAPAC-syndicats) (H4) G : Attestation de l'établiss. second. organisant l'option
 C : Composition de ménage H : Attestation du FOREM, ACTIRIS, VDAB ou ADG
 D : Attestation du CPAS I : Attestation du Service fédéral des Pensions
 E : Attestation du SPF Sécurité Sociale, de l'AViQ, du Service PHARE ou du VAPH J : Preuve inscription pour les 2 enfants + âgés